



ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE
6 rue Ducange
BP 81765 – 80017 AMIENS CEDEX 1
Tél : 03 60 12 25 18
Fax : 03 60 12 25 58
secretariat@lasalle-amiens.org
<http://www.lasalle-amiens.fr>



Amiens, le 13 avril 2018

**SEJOUR EN CASTILLE DES ELEVES DE QUATRIEME ET TROISIEME
DU MARDI 22 MAI AU VENDREDI 25 MAI 2018.**

Informations concernant le transport :

RDV le Mardi 22 Mai 2018 , après les cours, en bas de la rue St-Fuscien pour départ en autocar prévu vers 13h30 .

En cas de retard sérieux, votre enfant ne pourra pas partir.

L'embarquement à l'aéroport est prévu à 16h pour un décollage à 18h00 puis une arrivée à 20h30 à Madrid.

Le retour est prévu le Vendredi 25 Mai 2018 vers 1h00 du matin en bas de la rue St-Fuscien en autocar : merci de bien vouloir être à l'heure pour reprendre votre enfant.

Votre enfant ne pourra en aucun cas rentrer seul.

BAGAGERIE POUR L'AVION :

Un bagage cabine (comprenant 3 changes propres, serviette et gant de toilette) dans le format 56 x 45 x 25 cm, poignées et roulettes comprises **ET un sac à dos (qui servira à transporter le pique-nique au quotidien)**

Les liquides : Vous pouvez transporter aérosols et gels **UNIQUEMENT** dans des contenants de 100ml **MAXIMUM** lorsque nous passerons les contrôles de sécurité : ils doivent **TOUS** être placés dans un sac transparent refermable de 20x20 cm type sac de congélation zippé.

Chaque élève n'est autorisé à transporter qu'un maximum de 1L.

La nourriture et la boisson en cabine sont limitées à 100ml par personne : si besoin, boissons (chaudes ou froides) et nourriture seront vendues dans l'avion.

Les objets tranchants : Vous pouvez emporter une pince à épiler à bord .Les lames de rasoir sont autorisées en cabine seulement si elles sont emballées dans du plastique.

Merci d'être vigilants avec toutes ces consignes imposées par la Compagnie Easy Jet afin que tout se passe bien.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES :

-Carte Nationale d'Identité non périmée à la date du séjour et encore valide 6 mois après le séjour ou

-Passeport au nom de votre enfant

ET – la Carte Vitale Européenne de votre enfant.

ARGENT DE POCHE ET AFFAIRES PERSONNELLES:

Nous vous informons que seul votre enfant est responsable de son propre argent de poche et de ses effets personnels tels que I-PHONE, MP3,PC...et qu'en aucun cas un professeur ne pourra être mis en cause en cas de perte ou du vol de cet argent et de ses objets personnels. Tous chargeurs d'appareils ou appareils oubliés dans les familles ou l'autocar seront définitivement perdus.

Merci de ne pas donner à votre enfant des sommes trop importantes car lui seul en aura la gestion.

Equipe d'encadrement :

-Mmes Lamotte , Ambrosio, Frazier et M. Fossey

REUNION D'INFORMATION AVANT DEPART : **Le lundi 14 mai 2018 à 18h au collège La Salle .Nous attendons les parents et leurs enfants participants afin de prendre connaissance des dernières formalités et recommandations avant départ.**

Circulaire disponible sur le site Internet du collège <http://www.lasalle-amiens.org>